



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.420/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

1^{er} Septembre 2015
Français
Original: Anglais

5^{ème} Réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Ecosystémique

Rome, Italie, 14-15 septembre 2015

Point 2 à l'Ordre du Jour: Questions d'organisation

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Pour réduire l'impact environnemental et dans un souci d'économies financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

Sur la base de la Feuille de Route de l'Approche Écosystémique, telle que convenue à la 18^{ème} Réunion des Parties Contractantes et des directives établies par les Parties Contractantes dans le cadre de leurs réunions à l'échelle d'experts et lors de la 4^{ème} Réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Écosystémique, la réunion actuelle discutera et recommandera, pour adoption à la Réunion des Points Focaux du PAM (octobre 2015), le Projet de Programme Intégré d'Évaluation et de Surveillance du Littoral et de la Mer en Méditerranée et les Critères d'Évaluation y Relatifs (projet IMAP) et élaborera les directives pour le suivi d'un projet d'analyse d'écart des mesures sur la base de l'Approche Écosystémique (Analyse des Écarts de Mesures).

Suite aux commentaires, aux propositions des Parties Contractantes et au travail en cours des groupes de travail informels en ligne, le Secrétariat a développé le projet IMAP et le Projet d'Orientation Intégré de Surveillance et de Contrôle, pour la mise en œuvre du Programme Intégré de Surveillance et de Contrôle, dans sa phase initiale, entre 2016 et 2019.

En outre, les groupes de travail informels en ligne sur la Biodiversité et les Espèces Non Indigènes, les Contaminants, l'Eutrophisation et les Déchets Marins ont eu d'importantes contributions aux documents susmentionnés et ont développé également certaines recommandations spécifiques, y compris, le cas échéant, concernant l'utilisation des critères d'évaluation et les prochaines étapes-clés à entreprendre lors de la phase initiale de la mise en œuvre du Programme Intégré de Surveillance et d'Évaluation. Pour le Littoral et l'Hydrographie, un groupe de travail informel en ligne a été récemment formé et fournira prochainement un document de recommandations spécifiques (UNEP(DEPI)/MED WG.420 /Inf.15).

Alors que le projet IMAP détermine les principes, les objectifs et les produits-clés du travail d'évaluation et de surveillance prévu dans la Méditerranée (y compris les critères d'évaluation, le cas échéant), le Projet d'Orientation Intégré de Surveillance et de Contrôle vise à préparer le terrain technique aux Parties Contractantes pour la mise en œuvre d'IMAP.

L'Analyse des Écarts de Mesures vise à analyser les mesures des Protocoles/de la Convention de Barcelone en place relatives à la mise en œuvre de l'Approche Écosystémique et, sur la base de cette analyse, permet au Groupe de Coordination de l'Approche Écosystémique, de réfléchir davantage sur les mesures-clés renforcées ou nécessaires à la mise en œuvre de l'Approche Écosystémique.

Conformément à ce qui a été susmentionné, la 5^{ème} Réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Écosystémique vise à:

- Discuter et recommander, pour adoption, le projet IMAP;
- Discuter et convenir du contenu du Projet d'Orientation Intégrée de Surveillance et d'Évaluation, avec des recommandations spécifiques;
- Discuter de l'Analyse des Écarts de Mesures et donner des directives claires pour le travail à l'avenir sur un Programme de Mesures de la Convention de Barcelone PNUE/PAM.

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Jour 1 / 14 septembre 2015

Point 1 à l'Ordre du Jour: Inauguration de la Réunion (09.30-09.45)

La Réunion sera inaugurée par le Pays Hôte et le Secrétariat de la Convention de Barcelone.

Point 2 à l'Ordre du Jour: Questions d'organisation (09:45-10.00)

Les Règles et les Procédures des réunions et des Conférences des Parties Contractantes à la Convention pour la Protection de l'Environnement Marin et de la Région Côtière de la Méditerranée et ses Protocoles s'appliqueront *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

La Réunion élira un Président, deux Vice-présidents et un Rapporteur. L'Ordre du Jour Provisoire (UNEP(DEPI)/MED WG.420/1) annoté dans le présent document (UNEP(DEPI)/MED WG.420/2) sera revu, amendé au besoin et adopté par la Réunion.

L'interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée lors de la Réunion.

Il est prévu que la Réunion adopte une liste de Conclusions et de Recommandations.

Point 3 à l'Ordre du Jour: Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation (10:00-17:00)

Le Secrétariat présentera le projet IMAP (UNEP(DEPI)/MED WG.420/3) et le Projet d'Orientation Intégrée de Surveillance et d'Evaluation (UNEP(DEPI)/MED WG.420/4).

En conséquence, les deux documents susmentionnés seront discutés dans les regroupements sur (i) la Biodiversité et la Pêche; (ii) la Pollution et les Déchets; (iii) le Littoral et l'Hydrographie.

Durant les discussions sur la base des regroupements, les pays pionniers présenteront les recommandations-clés des groupes de travail informels en ligne et le Secrétariat reflétera comment ces recommandations ont été prises en considération dans le projet IMAP (UNEP(DEPI)/MED WG.420/3) et dans le Projet d'Orientation Intégrée de Surveillance et d'Evaluation (UNEP(DEPI)/MED WG.420/4).

Suite aux discussions détaillées relatives à (i) la Biodiversité et la Pêche; (ii) la Pollution et les Déchets; (iii) le Littoral et l'Hydrographie, les Parties Contractantes discuteront des défis communs relatifs au projet de Programme Intégré de l'Evaluation et de la Surveillance et de sa mise en œuvre à l'avenir.

Les Parties Contractantes auront l'opportunité de commenter le projet IMAP et le travail sous-jacent des regroupements spécifiques, tel qu'il est présenté dans le projet d'Orientation Intégrée de Surveillance et d'Evaluation (UNEP(DEPI)/MED WG.420/4) et dans les Recommandations des groupes en lignes sur la pollution et les déchets (UNEP(DEPI)/MED WG. 420/6).

Résultat attendu: La Réunion du Groupe de Coordination de l'EcAp recommandera, pour adoption, le projet IMAP et décidera du contenu du projet d'Orientation Intégrée de Surveillance et d'Evaluation (avec des commentaires spécifiques, s'il y en a).

Jour 2 / 15 septembre 2015**Point 4 à l'Ordre du Jour: Projet d'Analyse d'Écarts de Mesures sur la base de l'Approche Écosystémique (09.30-11.30)**

Le Secrétariat présentera le projet de l'Analyse d'Écarts de Mesures sur la base de l'Approche Écosystémique (UNEP(DEPI)/MED WG.420/5). Les participants apporteront des commentaires détaillés.

Résultat attendu: La Réunion du Groupe de Coordination de l'EcAp apportera les recommandations sur le projet d'Analyse d'Écarts de Mesures sur la base de l'Approche Écosystémique et fournira des directions claires au Secrétariat pour le travail à l'avenir sur le Programme de Mesures de la Convention de Barcelone PNUE/PAM.

Point 5 à l'Ordre du Jour: Conclusions et Recommandations (12:00-12:45)

Les participants recommanderont le projet IMAP, pour adoption, à la Réunion des Points Focaux du PAM d'octobre 2015, avec certaines recommandations-clés.

Ils formuleront des recommandations et conviendront du contenu principal de l'Orientation Intégrée de Surveillance et d'Évaluation et apporteront des recommandations spécifiques sur l'Analyse d'Écarts de Mesures de l'EcAp et sur la manière d'aller de l'avant concernant le Programme de Mesures de la Convention de Barcelone PNUE/PAM.

Résultat attendu: Les participants à la réunion adopteront une liste de Conclusions et de Recommandations

Point 6 à l'Ordre du Jour: Autres questions (12:45-13.00)

Les participants auront l'opportunité de soulever toute autre question pertinente.

Point 7 à l'Ordre du Jour: Clôture de la réunion (13.00)

Le Président clôturera la Réunion à 13.00 heures, le 15 septembre 2015.

Calendrier Provisoire

Lundi 14 septembre 2015	
09.00 – 09.30	<i>Inscription</i>
09.30. – 10:00	<i>Point 1 à l'Ordre du Jour: Inauguration de la réunion Point 2 à l'Ordre du Jour: Election des membres du Bureau et adoption de l'Ordre du Jour</i>
10.00-11.00	<i>Point 3 à l'Ordre du Jour: Projet de Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation</i>
11.00-11.15	<i>Pause-café</i>
11.15-13.00	<i>Point 3 à l'Ordre du Jour: Discussions poursuivies sur le Projet de Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation</i>
13.00-14.30	<i>Pause-déjeuner</i>
14.30-15.30	<i>Point 3 à l'Ordre du Jour: Discussions poursuivies sur le Projet de Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation</i>
15.30-15.45	<i>Pause-café</i>
15.45-17.00	<i>Point 3 à l'Ordre du Jour: Discussions poursuivies sur le Projet de Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation</i>
Mardi 15 septembre 2015	
09.30.– 11:30	<i>Point 4 à l'Ordre du Jour: Projet d'Analyse d'Écarts de Mesures sur la base de l'Approche Écosystémique</i>
11.30-12.00	<i>Pause-café</i>
12.00-12.45	<i>Point 5 à l'Ordre du Jour: Conclusions et Recommandations</i>
12.45-13.00	<i>Point 6 à l'Ordre du Jour: Autres questions</i>
13.00	<i>Point 7 à l'Ordre du Jour: Clôture de la réunion</i>